

Postulat PLR

Pour une meilleure lisibilité de la situation financière de la Ville de Morges

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Pour un conseiller communal en particulier, mais aussi pour toute personne intéressée par les comptes et le budget de la ville de Morges en général, il est très difficile de comprendre et d'apprécier les rendements et les coûts engendrés pour le fonctionnement de l'administration communale ainsi que pour chaque prestation offerte à la population.

En effet, les documents relatifs aux comptes et au budget atteignent plus de 100 pages se référant à plus de 3'000 comptes. Pour une même activité ou tâche, il peut y avoir plusieurs comptes qui se situent dans plusieurs chapitres. En dehors du Service des finances et de sa Municipale, la lecture des comptes et du budget reste difficile et crée une frustration perceptible chez celles et ceux qui veulent comprendre la gestion des revenus et des charges de notre ville.

Cette problématique n'est pas spécifique à notre administration, loin s'en faut. Dans les grandes villes ainsi que celles de moindre importance en Suisse, on peut faire appel à des institutions publiques qui proposent des outils d'appréciation financière qui permettent d'y voir plus clair. Elles comparent les performances et apprécient le niveau d'endettement, ainsi que la gestion financière des communes et des villes. De plus, la démarche permettra d'instaurer une sorte de contrôle externe utile au Service des finances.

L'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) propose un outil financier avec lequel travaillent déjà des villes comme Lausanne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Winterthur, et Zurich notamment. Ce sont les experts qui analysent la situation financière de la commune à l'aide des indicateurs du comparatif des finances cantonales et communales. Comme son nom l'indique, le comparatif jauge chaque année, depuis 1999, la situation financière de collectivités locales. La méthode d'évaluation est éprouvée, elle met en perspective historique, l'évolution de la situation financière, sur une période de 5 à 10 ans, voire plus.

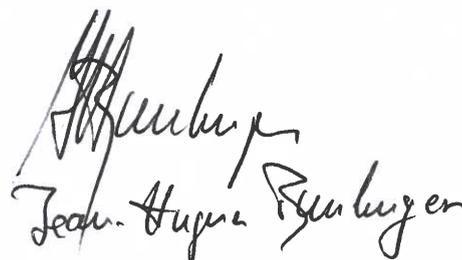
Les coûts restent modestes et permettent de revenir sur plusieurs années comptables. L'implication de la commune dans l'analyse est minimale. Il s'agit surtout de mettre à disposition les données nécessaires au calcul des indicateurs. Pour cela, les rapports des comptes suffisent. Parfois, un contact sera utile pour s'assurer de la réalité qui se cache derrière certains chiffres.

Ce postulat demande à la Municipalité de souscrire à une analyse des finances de Morges par l'IDHEAP pour une période d'au moins cinq ans, soit de 2014 à 2018, et de présenter un rapport final au Conseil communal.

Au nom du groupe PLR
Richard Bouvier

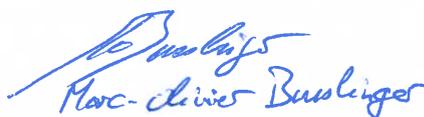


Yves Fleuret



Jean-Hugues Buehler

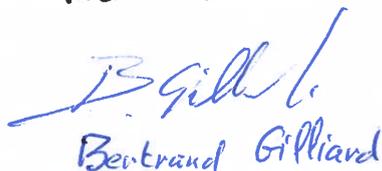
P. L. |
Pierre Marc BURNAND



Marc-Clavier Busslinger



Laurent Pellegrino



Bertrand Gilliard



Baptiste Müller

Morges, le 6 mars 2019

Référence :

<https://www.unil.ch/idheap/fr/home/menuintst/unitescompetences/finances-publiques/comparatif-des-finances-cantoniales-et-communales.html>